

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 18 février 2026

CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

En conformité avec l'article L. 2121-10 du code général des collectivités territoriales, je vous prie de bien vouloir assister à la séance du conseil municipal qui aura lieu le :

18 février 2026
à 19h00
Salle des fêtes de l'Hôtel de Ville

à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

I - Adoption du procès-verbal de la séance du 3 décembre 2025

II - Projets de délibération :

1. Rapport 2025 sur la situation de la collectivité en matière de développement durable
Rapporteur : Mireille ALPHONSE
2. Rapport de situation comparée entre les femmes et les hommes au sein de la ville de Montreuil pour l'année 2025
Rapporteur : Mama DOUCOURE
3. Débat sur les Orientations Budgétaires 2026
Rapporteur : Philippe LAMARCHE
4. Approbation de la convention d'objectifs et de financement 2026-2028 entre la Ville de Montreuil et le Comité de Montreuil du Secours Populaire Français
Rapporteur : Florian VIGNERON
5. Approbation d'une convention de partenariat entre le Département de la Seine-Saint-Denis, la Ville de Montreuil et la Ligue pour la Protection des Oiseaux, portant sur un terrain sis 89 rue Saint Antoine
Rapporteur : Gaylord LE CHEQUER

6. Approbation de la convention de partenariat 2026 entre la Ville de Montreuil et le Groupement de Coopération sociale et médico-sociale Prévention Île-de-France (PRIF), relative à l'organisation d'ateliers de prévention au Centre social Espéranto

Rapporteur : Romain DELAUNAY

7. Approbation de la convention cadre pour l'année 2026 entre la Ville de Montreuil et l'association "Maîtrisez Votre Energie", Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Est Parisien

Rapporteur : Yann LEROY

8. Approbation de la convention tripartite de partenariat entre Montreuil Beit Sira et le Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine (RCDP) 2026-2027

Rapporteur : Patrice BESSAC

9. Approbation de la convention d'objectifs et de financement entre l'ONG ACTED, la ville de Montreuil et l'association des ouvriers de Joie 2026-2028

Rapporteur : Halima MENHOUDJ

10. Approbation de la convention d'objectifs et de financement entre la Ville et l'association "Make Your Choice" pour la période 2026 - 2028

Rapporteur : Alexie LORCA

11. Attribution de subventions aux collèges et aux lycées de Montreuil pour l'année scolaire 2025/2026

Rapporteur : Dominique ATTIA

12. Approbation du règlement d'attribution des places en crèches municipales à Montreuil

Rapporteur : Danièle CREACHCADEC

13. Approbation de la convention de superposition d'affectations du domaine public entre Eau de Paris et la ville de Montreuil portant sur la parcelle située 72 bd de la Boissière, cadastrée section B n°69

Rapporteur : Gaylord LE CHEQUER

14. Acquisition sur la SAS Acacia Aménagement d'espaces publics de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) Boissière-Acacia constitués d'une partie de la place Roger Kasparian

Rapporteur : Gaylord LE CHEQUER

15. Approbation de l'avenant n°3 à l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) "Fraternité - Croix de Chavaux" (période 2021 - 2027)

Rapporteur : Gaylord LE CHEQUER

16. Approbation du déclassement et de la désaffection, et cession d'une emprise foncière située place Berthe Albrecht au pied de l'immeuble BH40, au profit d'Est Ensemble Habitat

Rapporteur : Gaylord LE CHEQUER

17. Approbation du rapport de la CLECT d'Est Ensemble du 21 janvier 2026

Rapporteur : Philippe LAMARCHE

18. Approbation de la convention de service commun de l'Observatoire du territoire entre l'établissement public territorial Est Ensemble et la commune de Montreuil

Rapporteur : Olivier STERN

19. Garantie à hauteur de 100% au bénéfice de SEQENS SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODÉRÉ d'un prêt d'un montant de 10 184 747,00 € consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations, destiné à financer

l'acquisition en VEFA de 65 logements locatifs sociaux (19 PLAI, 33 PLUS, 13 PLS) situés au 21 rue de l'Acacia dans l'îlot F de la ZAC Boissière - Acacia à Montreuil.

Rapporteur : Philippe LAMARCHE

20. Garantie à hauteur de 100 % au bénéfice d'ADOMA d'un emprunt d'un montant de 5 071 957,00 € consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations, destiné à financer la construction de la première phase d'une résidence sociale comportant 160 logements (PLAI) située 81-83 rue Edouard Branly à Montreuil.

Rapporteur : Philippe LAMARCHE

21. Garantie à hauteur de 100 %, au bénéfice de l'OPH EST ENSEMBLE HABITAT, d'un emprunt d'un montant de 2 274 000,00 € consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations, destiné à financer la réhabilitation de 130 logements de la résidence " Extension 1 " au Morillon à Montreuil.

Rapporteur : Philippe LAMARCHE

22. Garantie à hauteur de 100 %, au bénéfice de l'OPH EST ENSEMBLE HABITAT, d'un emprunt d'un montant de 7 677 165,00 € consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations, destiné à financer la réhabilitation de 442 logements de la résidence " Montreau A2 " au Morillon à Montreuil.

Rapporteur : Philippe LAMARCHE

23. Garantie à hauteur de 100 %, au bénéfice de l'OPH EST ENSEMBLE HABITAT, d'un emprunt d'un montant de 3 819 310,96 € consenti par Action Logement Services, destiné à financer la réhabilitation de 442 logements de la résidence ' Montreau A2 ' au Morillon à Montreuil.

Rapporteur : Philippe LAMARCHE

24. Adhésion à la Centrale d'achat du numérique et des télécoms (CANUT) et approbation de la convention de mise à disposition de l'accord-cadre "Microsoft et Alternatives"

Rapporteur : Olivier STERN

25. Création d'emplois saisonniers pour le Centre de Vacances de Sampzon de la Ville pour les séjours d'été 2026 et les locations de l'année 2026

Rapporteur : Belaïde BEDREDDINE

26. Modification du tableau des effectifs

Rapporteur : Belaïde BEDREDDINE

27. Modification du RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) pour le cadre d'emploi des psychologues territoriaux

Rapporteur : Belaïde BEDREDDINE

28. Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires de Centre Interdépartemental de Gestion de la petite couronne.

Rapporteur : Belaïde BEDREDDINE

III - Décisions prises en vertu de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales depuis la dernière réunion du conseil municipal



Fait à Montreuil, le 09 FEV. 2026

Patrice BESSAC